



place de parking dans une copropriété

Par **Noirot33680**, le **09/06/2019** à **15:39**

J'ai acheté un appartement avec parking dans une résidence sous le régime de la copropriété en 1986.

L'année suivante ma place de parking a été déplacée sur le parking "visiteurs" par je ne sais qui. (je ne suis pas le seul dans ce cas).

Cela fait 32 ans que j'occupe cet emplacement sans aucun souci et le syndic me demande de libérer cette place, en sachant que ma place d'origine a disparu pour laisser le passage libre à l'accès des habitations de la résidence.

Je souhaiterais savoir si il n'y a pas prescription, afin de conserver mon emplacement actuel.

Dans l'attente de votre réponse, je vous souhaite une bonne journée.